

Département du Tarn
Arrondissement :
CASTRES
MAIRIE de VABRE
Tél : 05 63 74 40 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE VABRE

Séance du 16 mars 2023

Date de la convocation:
07/03/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le seize mars l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Françoise PONS,
Maire de Vabre.*

Membres en exercice :

14

Présents : 14

Représentés : 0

Votants : 14

Présents : Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Michel
CALs, Romain DECOURT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Laurence
JULIEN, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Christophe MUR, Claude
SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Aurore VAREILLES, Marie WILTORD
RIBOULET

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Représenté :

Secrétaire de séance : Michel PERALES

N° DE 2023 010

Objet : Service à la personne - Vote du compte de gestion 2022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Françoise PONS

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

RF Castres
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/03/2023 081-218103059-20230316-DE_2023_010-DE

Madame Françoise PONS

Madame Françoise PONS
Maire de Vabre (Tarn)
81

Maire de VABRE